VSRB VA ABRS

Rapport de gestion
2020

« Nous nous engageons
à répondre aux préoccupations
des banques régionales –
par temps meilleurs comme
en périodes de crise. »

Sommaire

Avant-propos 4

Activités 2020 6

Rapport annuel 8

Structure associative 14

Chiffres clés 15

Taskforces 16

Membres de l'Association 22

Conseil d'administration et Secrétariat 24

Avant-propos

L'année 2020 a été marquée par un événement mondial bouleversant littéralement le mode de vie habituel de tout un chacun. Non pas la proximité, mais la distance est devenue la règle, la poignée de main qui crée la confiance faisant place au regard désorienté derrière le masque de protection. Cela a également modifié la vie quotidienne des banques régionales: de nouvelles normes de comportement ont dû être trouvées dans les relations personnelles si importantes et la proximité vécue avec les clients. Pour une fois, les personnes ne portant pas de masque dans le hall des guichets ont fait l'objet de regards défiants.

Pour les formalités dans les transactions bancaires, les processus ont dû être adaptés de manière à réduire au minimum les contacts avec la clientèle. Les Employés ne devaient se présenter que de manière justifiée sur le lieu de travail et la majorité des réunions ont été tenues en mode virtuel. Il a fallu renoncer aux assemblées générales si importantes pour les clients, mais aussi pour les fournisseurs régionaux. L'Association des banques régionales suisses (ABRS) a disposé ici de plus de liberté de mouvement et a pu trouver une date de remplacement à l'automne, une brève fenêtre temporelle permettant alors la tenue de telles manifestations, une occasion bienvenue de rencontrer les collègues une fois de plus personnellement.

Alors que l'activité hypothécaire a suivi plus ou moins son cours habituel – l'intérêt pour la propriété du logement enregistrant même une augmentation dans cette situation exceptionnelle – les crédits commerciaux ont été pour une fois en point de mire: il s'agissait d'assurer rapidement des liquidités afin d'éviter si possible des goulots d'étranglement chez la clientèle entreprises. Pour ce faire, le programme fédéral de crédit Covid-19 a permis aux PME d'accéder au crédit pour combler les difficultés de trésorerie liées au coronavirus. Ces crédits pouvaient de préférence être demandés à la banque attitrée. Ils ont été garantis par la Confédération, par le biais des coopératives de cautionnement. L'ABRS a pu jouer un rôle actif dans la phase préparatoire et dans le développement des règles du programme de crédit, et a assuré la circulation de l'information entre les autorités et les banques régionales. Elle a également accompagné les banques membres dans la mise en œuvre du programme et a mis en place une assistance de premier niveau.

Les échanges entre le secrétariat et les directions des banques ont été intenses précisément durant la phase initiale, et diverses

Jürg de Spindler, Directeur, et Jürg Gutzwiller, Président

taskforces ont été requises afin d'évaluer les implications du dispositif réglementaire et de présenter des propositions de modification. L'utilité de l'appartenance à notre Association encore jeune a pu être vécue ici de manière très concrète.

L'Association a également abordé les développements réglementaires actuels. Dans ce domaine, il n'y a pas eu d'arrêt malgré le confinement et le télétravail. Les discussions concernant la conception de Bâle III final et les nouvelles règles de gouvernance de la FINMA étaient au premier plan.

Le modèle d'affaires des banques régionales, avec leur présence sur le terrain et leur proximité avec la clientèle, a également fait ses preuves face à cette situation exceptionnelle. Les banques régionales ont démontré qu'elles pouvaient s'adapter rapidement et avec souplesse à de nouvelles situations. La flexibilité ne peut toutefois se produire que là où une marge de manœuvre existe. Nous continuerons à nous fixer pour objectif de la maintenir aussi bien que possible.

Jürg Gutzwiller
Président

Jürg de Spindler
Directeur

Activités 2020

31 janvier, rencontre des délégués ABRS

La rencontre des délégués ABRS pour les représentants des organisations du marché financier suisse et des taskforces ABRS s'est déroulée en janvier au centre Welle7 à Berne. Entre-temps, nous pouvons compter plus de 80 délégués qui participent à la représentation des intérêts sur la base du principe de milice. Le conférencier invité de cette année était le conseiller national Albert Rösti, également membre du Conseil d'administration d'une banque membre. À l'issue, l'événement a fait place à la convivialité et à l'échange d'opinions, auquel le Conseil d'administration de l'ABRS a participé traditionnellement.

9 septembre, manifestation de réseau IPBD

Le professeur Thomas Jordan, président de la Direction générale de la Banque nationale suisse, et Martin Scholl, président de la Direction générale de la Banque cantonale de Zurich, ont discuté des taux d'intérêt négatifs lors de la manifestation spécialisée de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD). La manifestation destinée aux parlementaires a eu lieu lors de la session d'automne à l'Hotel Bellevue Palace à Berne.

17 septembre, Assemblée générale ABRS

La troisième Assemblée générale ordinaire a dû être reportée à l'automne à cause du coronavirus. Néanmoins, cette année, quelques membres ont participé à l'Assemblée à l'Hotel Bellevue Palace à Berne pour écouter en direct la secrétaire d'État Daniela Stoffel s'exprimant sur les thèmes actuels de la place financière suisse.

17 novembre, manifestation spécialisée ABRS

La manifestation spécialisée ABRS n'a pas pu se dérouler comme d'habitude au théâtre municipal d'Olten. Il était rapidement devenu clair qu'un Livestream ferait office d'alternative. Ce mode a été apprécié par les membres. Les orateurs ont échangé leurs points de vue autour des trois dimensions du marché immobilier, des rapports de travail et des cautionnements.

Rapport annuel

L'Association des banques régionales suisses peut tirer la rétrospective d'une année très intense. La structure établie au cours des années précédentes, avec les nombreux professionnels des banques régionales qui apportent leur expertise en système de milice, est très efficace.

Défis actuels pour les banques opérants sur le plan régional
(1=défis minime, 10=défis très impportant , n=27)

	schweizer aktien .net 2019	2020
Marge d'intérêt basse	8.59	9.11
Coûts engendrés par des investissements informatique à effecteur	7.23	7.74
Intensification de la concurrence par les banques	6.91	7.61
Réglementation accentuée	6.68	7.51
Intensification de la concurrence par des non-banques (fintech, assurances, etc.)	6.45	7.41
Développement de produits et services attrayants	6.00	6.56
Ralentissement économique	4.05	6.52
Acquisition et fidélisation de la clientèle	5.33	6.19
Stratégie concernant le personnel	5.82	6.11
Effets du coronavirus	n/a	6.11
Sécurité des données	6.27	6.07
Intégration Big Data et KI	n/a	6.00
Développement/changement de la culture d'entreprise	5.64	5.74
Volatilité sur le marché immobilier	n/a	5.56

Classement des défis pour les banques interrogées.
Source: Branchentalk Banken 2020; © schweizeraktien.net (juin 2020)

La pandémie de Covid-19 n'a que peu impacté sur la marche des affaires des banques régionales. Bien sûr, compte tenu de la situation économique critique, les corrections de valeur ont été légèrement revues à la hausse, sur la base d'un niveau bas reflétant l'économie stable des dernières années. Il convenait plutôt de redéfinir le déroulement des affaires. Toutefois, les défis auxquels sont confrontées les banques régionales continuent de s'amplifier. Et cela a aussi indirectement à voir avec les mesures prises par la Confédération en matière de coronavirus.

Comme le montre une enquête de schweizeraktien.net (voir l'illustration), à laquelle ont participé 27 banques régionales et cantonales, la marge d'intérêt basse donne surtout du fil à retordre aux banques. Dans l'état actuel des choses, il faut partir du principe que les taux d'intérêt ne changeront probablement pas durant plus longtemps encore, ni la marge d'intérêt. Mais ce n'est pas seulement le volet des recettes qui inquiète les directeurs de banque; ils s'attendent aussi à une augmentation des dépenses, induites notamment par l'informatique et l'impact de la réglementation.

Les taskforces – noyau de la formation de l'opinion

Les neuf taskforces sont composées de six experts en moyenne issus des banques membres, travaillant sur une base volontaire (milice). Avec leurs évaluations des nouveautés réglementaires et leurs prises de position dans le cadre de procédures de consultation et d'auditions, ils constituent le noyau de la formation de l'opinion dans l'ABRS. Ces instances couvrent les thèmes suivants: formation, numérisation, garantie des dépôts, comptabilité financière, marché immobilier, droit et Compliance, Private Banking, fiscalité et prévoyance. Au cours de l'année 2020, les questions de durabilité ont pris une importance telle qu'une dixième taskforce s'imposait. Les experts ont été recrutés à la fin de l'année, de sorte que la nouvelle instance sera opérationnelle en 2021 (voir page 14, Structure associative).

Les taskforces ont participé au traitement de 17 dossiers, bouclés en 2020, et ont poursuivi ou rouvert 18 dossiers supplémentaires. Cela comprend principalement des auditions et des procédures de consultation, de même que des entretiens et la collaboration à des prises de position. En outre, l'encadrement du programme de crédit Covid-19 a exigé beaucoup d'engagements, de sa création à la mise en œuvre (voir le rapport séparé). La coopération a été très étroite tant à titre interne à l'Association – trois taskforces ont été impliquées en parallèle – que dans le cadre de l'Association suisse des banquiers (ASB).

Questions et principes de réglementation

Outre le programme de crédit Covid-19, les principaux dossiers réglementaires traités en 2020 ont été les suivants :

- les premières concrétisations de la mise en œuvre de Bâle III final,
- la révision bouclée de la loi sur la protection des données,
- le début du traitement parlementaire de la révision de la garantie des dépôts,
- la tentative échouée dans un premier temps d'adapter la législation sur le blanchiment d'argent aux exigences du GAFI,
- les progrès réalisés dans le projet «Employé·e·s de commerce 2022» pour l'adaptation de la formation,
- en ce qui concerne la durabilité, les travaux sur le guide pour l'intégration des critères ESG dans le processus consultatif et sur la prise de position sur la Sustainable Finance,
- la procédure de consultation sur la proposition de PostFinance d'autoriser les affaires de crédit,
- l'amélioration décidée des conditions-cadres pour la blockchain/DLT,
- le débat approfondi sur la réforme de la taxe de l'impôt anticipé et
- l'inclusion de thèmes de prévoyance (idée de rachat a posteriori dans le troisième pilier).

Les rapports des taskforces (voir pages 16 sqq.) présentent des informations plus concrètes sur ces dossiers et d'autres, faisant que les lignes directrices sur lesquelles l'ABRS évalue en principe les nouveautés réglementaires sont énumérées à cet endroit:

- Same business, same rule: le code des obligations garantit l'idée de base des mêmes règles pour toutes les activités commerciales.
- Same risk, same rule: depuis la première loi sur les banques et les caisses d'épargne, l'idée prioritaire était de réduire de manière ciblée les risques sectoriels par le biais d'un droit spécial. Par conséquent, il est impératif de classer les réglementations en fonction des risques sous-jacents.
- Proportionnalité: le principe d'échelonner la réglementation en fonction du degré de complexité des modèles d'affaires découle de la classification des risques et ne constitue donc pas un privilège.
- Pas de politique structurelle: de même que la réglementation ne doit pas servir à prolonger la vie de structures sectorielles obsolètes, il n'est pas souhaitable non plus de modifier ces structures de manière forcée. Une telle idée échoue déjà par le fait que cela suppose une vision précise de l'avenir d'un secteur.

– Responsabilité entrepreneuriale: si la marge de manœuvre entrepreneuriale est limitée graduellement par des règles interventionnistes, le danger de risque moral (aléa moral, faux incitatifs) augmente au détriment de la responsabilité.

Événements principaux de l'Association

L'Assemblée générale, initialement prévue pour mai 2020, a dû être ajournée à l'automne, à la suite des mesures de protection de grande ampleur prises par les autorités contre le coronavirus. Heureusement, le 17 septembre 2020, entre la première et la deuxième vague, la manifestation a pu être organisée dans un cadre quelque peu redimensionné à l'Hotel Bellevue Palace à Berne. Les participants ont apprécié les échanges d'opinions et ont non seulement suivi attentivement le discours de la secrétaire d'État, Daniela Stoffel, mais également profité de l'occasion pour poser des questions.
La manifestation spécialisée annuelle de l'ABRS constitue, dans des conditions normales, un deuxième point culminant de l'année associative, car elle offre une occasion bienvenue de rencontre pour les dirigeants des banques régionales de toute la Suisse. L'événement s'est déroulé virtuellement pour la première fois. Des intervenants de haut niveau ont pu être engagés une fois de plus pour le thème « Crise de Covid-19: expériences et leçons pour les banques régionales »: Roman Ballmer, Head of Hedonic Products, IAZI AG – CIFI SA, Zurich; Valentin Werlen, directeur BG Mitte, Bürgschaftsgenossenschaft für KMU; RA Beat Brechbühl, LL.M., Managing Partner, Kellerhals Carrard, Berne; Balz Stückelberger, directeur, responsable Droit et Partenariat social, Employeurs Banques, Bâle. Les nombreux participants au niveau direction ainsi que les spécialistes responsables ont pu poser des questions en dialogue en ligne, ce qui a également été très utilisé.

Activités de réseau

Pour un positionnement réussi de l'ABRS, son secrétariat met l'accent sur une mise en réseau à la fois interne et externe: en interne, la priorité revient aux échanges réguliers avec les taskforces, non seulement entre le secrétariat et les experts, mais aussi entre ces derniers. En outre, le directeur du secrétariat visite les banques membres pour faire rapport sur les travaux de l'Association et recevoir les préoccupations des membres. Cependant, la crise de coronavirus a considérablement réduit les échanges physiques. Au total, dix visites officielles de banques ont eu lieu.
La mise en réseau de l'ABRS à l'extérieur est le fait des quelque 40 représentants siégeant dans les instances de la place financière. Ils contribuent à ce que le modèle d'affaires des banques régionales soit défendu auprès des principaux acteurs du secteur. En outre, le Conseil d'administration, notamment son président, ainsi que le directeur, échange avec les représentants des autorités (FINMA, SFI, BNS), du Parlement, d'autres associations du marché financier et de politique économique. Enfin, les contacts avec les médias contribuent également à faire connaître la position et les préoccupations des banques régionales.

Autres activités de l'ABRS

Cinq pages Intranet thématiques sont accessibles en exclusivité aux collaborateurs des banques membres. Les personnes ne faisant pas partie d'une taskforce sont de cette manière au courant des évolutions réglementaires du secteur bancaire.
À la suite de contacts plus intenses entre les banques membres et l'Association, les demandes concernant des systèmes spécifiques du secteur se sont accumulées. Le secrétariat y répond lui-même ou procure des experts aussi bien internes qu'externes. À la demande individuelle de membres, deux plateformes de

discussion ont été créées à titre expérimental, chacune portant sur un accent thématique: Droit et Compliance, ainsi que le régime des petites banques.

L'ABRS et la crise de Covid-19

La crise de Covid-19 a engendré un test de stress non seulement pour les banques, mais aussi pour l'ABRS. Un regard dans les coulisses doit donner une idée de la manière dont les banques régionales ont pu être impliquées, avec leur Association, immédiatement avant et après le lancement du programme de crédit de la Confédération.

À la mi-mars, les événements se sont précipités lorsque, le vendredi 13 mars 2020, le Conseil fédéral a interdit les manifestations de plus de 100 personnes. Un maximum de 50 personnes était autorisé à se trouver dans les restaurants, les bars et les discothèques. Pour le même jour, le Conseil d'administration de l'ABRS avait prévu plus tôt déjà une réunion ordinaire. Celle-ci aurait dû avoir lieu auprès de l'AEK Bank 1826 Genossenschaft à Thoune, cédant la place à court terme à une téléconférence. En raison de l'aggravation de la situation, la Direction de l'Association a alors décidé de reporter l'Assemblée générale de mai à l'automne.

Le lundi 16 mars 2020, le Conseil fédéral a décidé du confinement partiel après avoir considéré la situation comme exceptionnelle. Deux jours plus tard, à l'occasion de la réunion ordinaire du comité du Conseil d'administration (CCA) de l'ASB, un point de l'ordre du jour « Évolutions actuelles dans le secteur bancaire et assistance des PME en difficulté » a été ajouté à court terme. Le président de l'Association suisse des banquiers a informé les membres du CCA qu'un groupe de grandes banques était en train d'élaborer un projet de programme d'aide: CHF 20 mrd devaient pouvoir être accordés rapidement en tant que crédits aux entreprises. La majeure partie devait être garantie par la Confédération et accordée à un taux préférentiel d'un pour cent, encore prévu à l'époque. La séance du CCA a permis de souligner l'urgence de l'implication des petites banques. Celles-ci devaient également être prêtes au lancement du programme pour éviter une distorsion de la concurrence.

Le vendredi 20 mars 2020, la cheffe du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), Daniela Stoffel, s'est adressée au président de l'ABRS pour se renseigner personnellement sur l'état de l'information dans les banques régionales. Elle a orga-

Comment les taskforces entrent en action

En présence d'un nouveau dossier réglementaire à traiter, le secrétariat de l'ABRS fournit les documents requis à la taskforce compétente. Le lead de la taskforce ou un autre responsable thématique émanant de ce cercle prend la conduite thématique. Comme l'ABRS exerce principalement des activités de représentation des banques régionales dans le cadre de l'ASB, les prises de position passent aux instances compétentes de l'ASB par le biais des représentants de l'ABRS.

Coordination avec d'autres associations de groupes

Si nécessaire, le secrétariat de l'ABRS coordonne la formation de l'opinion avec d'autres associations de groupes du secteur bancaire, par exemple dans le cadre de la Coordination des banques domestiques (CBD). Celle-ci regroupe les établissements bancaires qui opèrent presque exclusivement au niveau national, à savoir les banques cantonales, la Banque Migros SA et la Raiffeisen Suisse société coopérative en plus des banques régionales. Des préoccupations communes sont définies, qui sont ensuite représentées dans le cadre de l'ASB et également vis-à-vis de la politique.

Dans le cas de questions d'intérêt général, des documents triés sur le volet sont également mis à la disposition d'un plus large éventail de personnes par l'intermédiaire des forums techniques. Il s'agit d'une plateforme thématique interne destinée aux spécialistes intéressés des banques membres.

nisé une téléconférence à court terme avec l'ambassadeur Michael Manz, chef du Département Système financier et Marchés financiers du SFI, qui a contribué à la conception du programme de crédit.

Lors de cet appel aux membres du Conseil d'administration de l'ABRS, les paramètres fondamentaux du programme ont été précisés et annoncés, de manière à ce que le projet de réglementation en la matière, fondé sur le droit d'urgence, puisse être présenté pour une brève prise de position durant le weekend. Le secrétariat a diffusé cette information sans délai par l'intermédiaire du « Forum Management ABRS », la plateforme pour tous les membres de la direction des banques faisant partie de l'ABRS. Qui donc aurait pu se l'imaginer: ce n'était que la première des 30 communications bilingues internes au niveau des 59 directions sur l'« aide de la Confédération aux PME ». À partir de samedi, un flux d'informations plus intense a commencé avec trois taskforces de l'ABRS afin de pouvoir accompagner le processus de manière compétente au niveau interne de l'Association. Les discussions battirent leur plein également entre les représentants des banques de la place financière suisse, car il s'agissait de reconsidérer sans cesse des changements. Le dimanche à 11 h 00 eut enfin lieu cette conférence téléphonique d'anthologie, les hauts responsables du secteur bancaire ont pu échanger directement avec le conseiller fédéral Ueli Maurer et la secrétaire d'État Daniela Stoffel, une « table ronde » mémorable à plusieurs égards!

Jusqu'au mercredi 25 mars 2020, des projets de décret d'urgence mis à jour en permanence circulaient et le directeur tint en haleine aussi bien les taskforces que le Conseil d'administration. Le coup d'envoi fut donné le mercredi: le Conseil fédéral communiqua le décret d'urgence et la Banque nationale suisse (BNS) annonça la nouvelle facilité de crédit Covid.

Grâce au flux d'informations intense au sein de l'ABRS, les membres ont pu prendre des mesures en temps utile pour être prêts, comme annoncé officiellement, le jeudi pour l'octroi de crédits.

La mise en œuvre a soulevé de nombreuses questions qu'il s'agissait de maîtriser au fur et à mesure. Le secrétariat de l'ABRS était en l'occurrence à la disposition des membres en tant que premier point de contact. Pour les questions restantes, l'ASB organisa un appel, quotidien au départ, pour les représentants de l'ensemble du secteur. Afin de réduire au minimum les chemins de communication, le secrétariat de l'ABRS a proposé à ses membres d'écouter les appels et de présenter directement des cas complexes. Cette coordination interne à l'Association et l'utilisation de propres ressources ont finalement également permis à l'ASB de décharger les ressources professionnelles et les canaux de communication. Le contact avec la BNS a aussi été plus intense que d'habitude, car il s'agissait d'utiliser correctement la nouvelle offre de facilité de crédit.

Même si, idéalement, comme le proclame le Conseil fédéral, l'octroi de crédit pouvait être maîtrisé en une demi-heure, il valait souvent la peine d'examiner chaque demande un peu plus en détail. La proximité avec les clients devait en définitive contribuer à concentrer les crédits sur les cas confrontés à une pénurie de liquidité liée à la crise de Covid-19.

Cette expérience exceptionnelle a permis à l'ABRS de mettre à la disposition de ses membres des mesures d'accompagnement concrètes. Pour ce faire, une communication rodée, rapide et bilingue y a contribué, ainsi que la disponibilité des experts des taskforces engagés sur une base volontaire (milice). Et lors des négociations avec l'ASB, l'ABRS a pu jouer un rôle d'interface important. Cela a été confirmé à plusieurs reprises dans le cadre d'un sondage ainsi que lors d'échanges personnels avec les membres.

Perspectives

La gestion des crédits Covid-19 est un sujet qui préoccupera aussi les banques en 2021. Le droit d'urgence ayant passé en temps utile dans le droit régulier au début de l'année 2021, il s'agit, d'une part, de modalités d'amortissement. Sur la base de mesures de protection en cours, qui limitent les activités économiques, la discussion se poursuit entre autres sur d'autres soutiens financiers. Dans quelle mesure un deuxième programme de crédit Covid-19 sera mis en œuvre, dépendra de l'efficacité de la solution de cas de rigueur courant en parallèle.
En outre, la mise en œuvre réglementaire de Bâle III final est imminente. Notre représentation au sein des organes compétents de la FINMA et de l'ASB sera occupée, au-delà de 2021, par des questions très concrètes concernant l'interprétation du dispositif réglementaire international. L'objectif sera d'obtenir la reconnaissance de la mise en œuvre suisse à des coûts si possible minimes pour les petites banques. La révision de la loi sur le blanchiment d'argent est un autre sujet de dimension internationale. Celle-ci ayant stagné en 2020 et donc été reportée à la session du printemps 2021, le Parlement devrait liquider cette affaire en suspens encore avant la fin de l'année. Et les nouvelles interprétations de la FINMA concernant certaines règles de gouvernance donneront encore matière à discussion.
Le projet de révision de la garantie des dépôts sera poursuivi par le Parlement au cours de la nouvelle année. Les premières consultations préliminaires augurent favorablement en matière de paramètres fondamentaux du nouveau modèle. L'intention du Conseil fédéral d'accorder à PostFinance le droit d'octroi de crédits restera à l'ordre du jour de la nouvelle année. Un autre pas dans cette direction a déjà été franchi à la mi-janvier, lorsque le Conseil fédéral a annoncé qu'il allait chercher à privatiser l'entreprise publique. La réforme de l'impôt anticipé sera poursuivie, sur la base des résultats de la procédure de consultation datant de 2020.

Dans le domaine de la formation, les préparatifs en vue de la réforme «Employé·e·s de commerce 2022» devraient être achevés. Et, dans le contexte de la numérisation de la branche, la question de la cybersécurité viendra au premier plan. Une structure organisationnelle fédérale appropriée, avec le concours de représentants des banques, sera activée en 2021. Enfin, on peut s'attendre à la recherche d'introduction de la durabilité en tant que nouveau critère de mesure dans la gestion des risques.

Structure associative

Dix taskforces pour la formation d'opinion

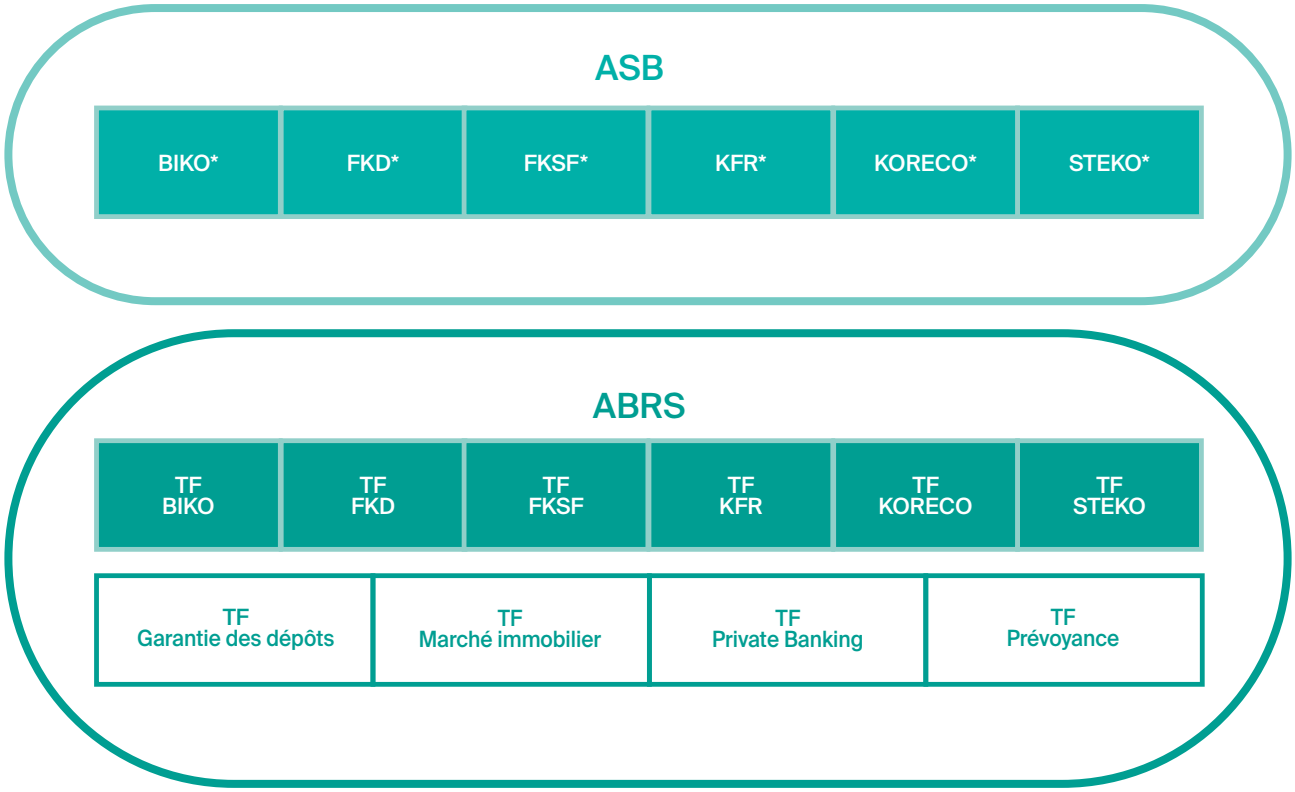

Taskforces thématiques (TF)
1re rangée: TF en tant que reflet des commissions ASB;
deuxième rangée: TF supplémentaires pour d'autres sujets

***BIKO:** Commission d'experts Formation; **FKD:** Commission d'experts Numérisation; **FKSF:** Commission d'experts Sustainable Finance; **KFR:** Commission d'experts Réglementation des marchés financiers et présentation des comptes; **KORECO:** Commission d'experts Droit et Compliance; **STEKO:** Commission d'experts Fiscalité

Aperçu du paysage associatif

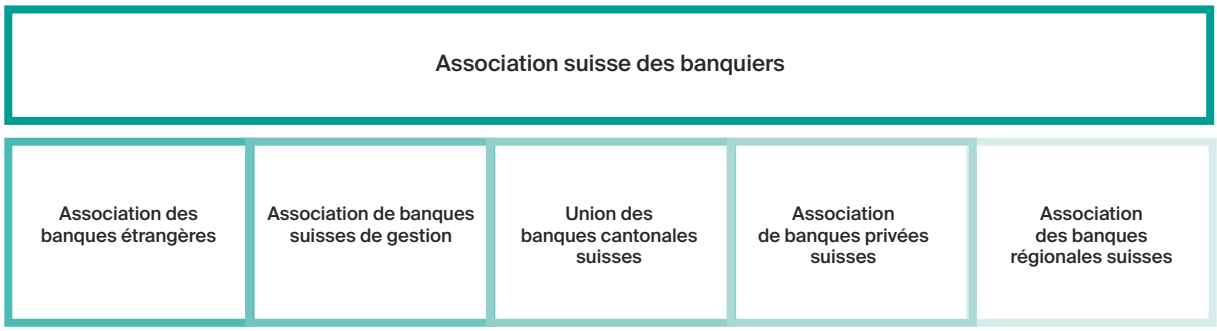

Chiffres clés

Nombre de banques suisses

	2000	2010	2020
Banques cantonales	24	24	**24**
Grandes banques	3	2	**4**
Banques régionales	103	69	**59**
Banques Raiffeisen	1	1	**1**
Banques opérant en Bourse	57	47	**39**
Banques en mains étrangères	127	122	**71**
Filiales de banques étrangères	23	32	**24**
Banques privées	17	13	**5**
Autres banques	7	10	**17**
Total	362	320	**244**

Crédits hypothécaires

Indications en %

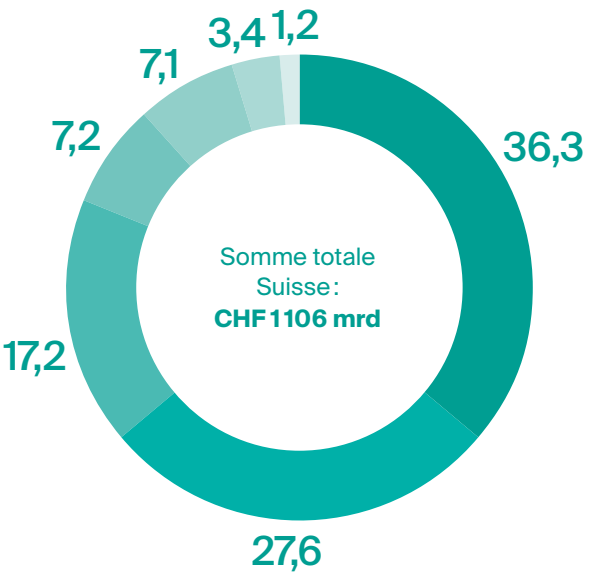

- Banques cantonales
- Grandes banques
- Banques Raiffeisen
- Banques régionales
- Groupes bancaires non indiqués
- Banques étrangères
- Banques opérant en Bourse

Total du bilan

Indications en %

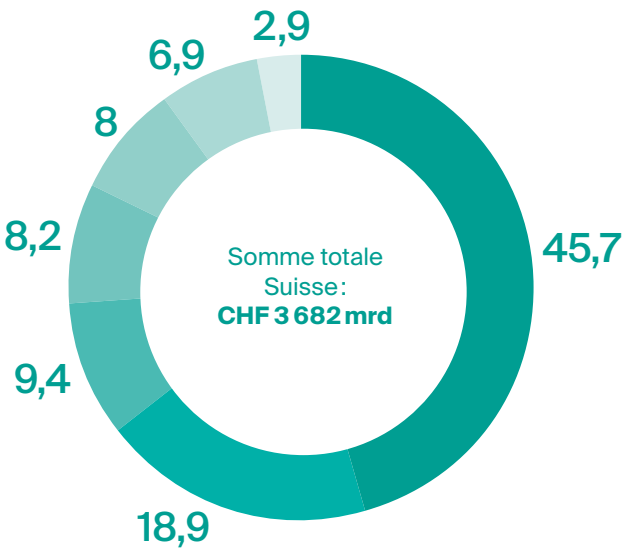

- Grandes banques
- Banques cantonales
- Banques étrangères
- Groupes bancaires non indiqués
- Banques Raiffeisen
- Banques opérant en Bourse
- Banques régionales

Jour de référence des chiffres recensés: 31.12.2020

Source: FINMA et BNS

Taskforces

Taskforce BIKO (Formation) de l'ABRS

Une réorientation du domaine de la formation de l'ASB a été entreprise, les multiples défis du secteur bancaire exigeant des compétences nouvelles et plus étendues. La nouvelle stratégie de l'ASB en matière de formation repose sur deux mandats: les prestations de formation (coordination de la formation de base) et le développement de la formation (questions stratégiques dans le domaine de la formation initiale et continue). Les travaux sur les instruments de mise en œuvre ont commencé en 2020 en ce qui concerne la réforme « Employé·e·s de commerce 2022 ». Dans le cadre de l'ASB, l'ABRS s'est engagée en faveur d'une réforme flexible et aisée à mettre en œuvre de la formation initiale dans les entreprises. En outre, la communication aux responsables de la relève des banques a été intensifiée.
Le programme-cadre d'enseignement de l'École Supérieure spécialisée en Banque et Finance (ESBF) ne sera pas renouvelé en 2022 après l'expiration du programme valable actuellement. La filière de formation d'économiste bancaire diplômé ES a perdu de son importance ces dernières années. Les raisons en sont de nouvelles filières de formation généralistes ES, des programmes Bachelor supplémentaires et des offres CAS aux hautes écoles spécialisées. Les derniers étudiants ESBF seront encore pris en charge jusqu'en novembre 2025 (2026 pour les redoublants). Le diplôme continue bien entendu d'être reconnu sur le marché du travail.

Lead taskforce: Franziska Amstutz, Banque Valiant SA

Taskforce Garantie des dépôts de l'ABRS

La révision de la garantie des dépôts représente un bon compromis entre les banques, d'une part, et les créances visant à garantir les dépôts, d'autre part. La taskforce Garantie des dépôts s'est concentrée sur la neutralité des coûts en termes de liquidité et de fonds propres lors de la révision de la protection des déposants pour les banques nationales régionales, et a formulé diverses préoccupations pragmatiques concernant les ajustements dans le domaine de la couverture par les fonds propres et les dispositions en matière de LCR. En décembre 2020, la Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national a publié les résultats de ses délibérations sur ce dossier, reprenant, fait réjouissant, la neutralité des coûts exigée également par les banques régionales. En outre, la « neutralité des coûts » a été précisée sur le plan fonctionnel, notamment en apportant des modifications telles que la distinction plus claire entre les effets du nouveau modèle de financement et ceux du relèvement du plafond du système, la clarification du mécanisme NSFR, l'adaptation de la terminologie dans la partie des fonds propres (« fonds propres nécessaires » au lieu de « coût du capital »), ainsi que les références aux établissements dans le régime des petites banques (NSFR et fonds propres).

Lead taskforce: Serge Laville, Banque Valiant SA

Taskforce FKD (Numérisation) de l'ABRS

La nouvelle prise de position « Open Banking » a pu être publiée le 17 février 2020, sur la base des travaux entamés en 2019. Elle retient qu'il convient d'exploiter le potentiel de l'Open Banking afin que la place financière reste compétitive. Partant, l'ASB s'est engagée à créer des conditions-cadres idéales, notamment pour utiliser en toute sécurité les interfaces Open Banking, afin de préserver la confiance dans la place financière. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de recourir à des interventions réglementaires, mais plutôt de permettre au marché libre et, de ce fait, aux besoins des clients de trouver des solutions compétitives sur le marché. Pour les banques régionales en particulier, l'Open Banking représente une opportunité de fournir davantage de services aux clients sans tout mettre en œuvre elles-mêmes et réaliser tout de même des gains d'efficacité. En outre, la crise du coronavirus a été en point de mire en déclenchant une poussée de numérisation. Le document de discussion de l'ASB intitulé « Comment le coronavirus accélère la numérisation » de juin 2020 a mis en lumière les six principales tendances. Enfin, l'E-Identity a également été inscrite à l'ordre du jour, car elle constitue une condition importante pour rendre numériques, plus sûrs et plus efficaces des processus complexes et exigeants sans rupture de médias, précisément aussi pour les banques régionales..

Lead taskforce: Christoph Wille, Banque Valiant SA

Taskforce FKSF (Sustainable Finance) de l'ABRS créée à fin 2020

Le système financier mondial, et donc son pendant suisse, jouera un rôle important dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies (Sustainable Development Goals, 2015) et de l'accord de Paris sur le climat (2016). La durabilité est aussi un point central de l'agenda politique de la Suisse et le Conseil fédéral élabore actuellement une « Stratégie pour le développement durable 2030 ». Compte tenu de l'importance politique et économique de la question, l'ASB a créé à l'automne 2020 une commission d'experts Sustainable Finance, qui s'appuie sur les travaux du groupe de travail du même nom existant. Afin d'étayer largement les préoccupations des banques régionales dans ces instances, l'ABRS a, à son tour, créé fin 2020 une taskforce Sustainable Finance, qui pourra l'année suivante aborder les questions qui se posent.

Lead taskforce: Reto Huenerwadel, Hypothekarbank Lenzburg AG

Taskforce Marché immobilier de l'ABRS

La taskforce Marché immobilier n'a pas été épargnée par le coronavirus et, l'année dernière, elle s'est penchée sur les programmes d'aide Covid-19 de la Confédération ainsi que sur les programmes d'aide cantonaux qui en ont découlé, outre des prises de positions sur des questions politiques. Il s'agissait de questions de mise en œuvre et d'ententes au sein de la branche, ainsi qu'avec les autorités telles que le SECO et les organisations de cautionnement. Le processus législatif concernant la « loi fédérale sur les crédits garantis par un cautionnement solidaire à la suite du coronavirus » a également été étroitement accompagné.

En ce qui concerne les questions politiques, des prises de position ont été élaborées sur la révision prévue du code des obligations dans le domaine du droit sur le contrat de construction et sur la révision de l'ordonnance sur le registre foncier. Dans le processus d'élaboration en cours pour la mise en œuvre prévue de Bâle III final, des questions relatives au marché immobilier ont été examinées et évaluées. Ces questions deviennent de plus en plus concrètes, voulant que nous les examinions plus en profondeur l'année suivante.

Lead taskforce: Beat Schneeberger, Banque Valiant SA

Taskforce KFR de l'ABRS
(Réglementation des marchés financiers et présentation des comptes)

La taskforce KFR a traité des questions qui revêtent une grande importance pour les banques régionales en ce qui concerne leurs éventuelles conséquences financières. Cela s'applique en particulier à la mise en œuvre de la réglementation complexe de Bâle III final, dans laquelle l'ABRS s'engage en faveur d'une procédure la plus proportionnée possible. Cela restera aussi un thème central l'année suivante pour les banques régionales. En outre, la taskforce suit la révision de la protection des déposants, actuellement traitée par le Parlement, en prônant la neutralité des coûts. Enfin, vers la fin de l'année, l'ASB a lancé le dialogue avec le SFI sur l'exception des avoirs auprès de la banque centrale de l'engagement global dans le ratio de levier. Cela ayant été rendu possible en raison de la crise du coronavirus, la question d'un ancrage définitif de cette réglementation se pose. Dans quelques domaines, la taskforce gère la formation de l'opinion avec d'autres taskforces afin de coordonner nos représentations envers l'ASB.

Lead taskforce: Hanspeter Kaspar, Valiant Bank AG

Taskforce KORECO (Droit et Compliance) de l'ABRS

Les grands chantiers réglementaires, entre autres la loi sur les services financiers (LSFin), la loi sur les établissements financiers (LEFin) et la loi sur la protection des données sont connus et adoptés depuis longtemps. Néanmoins, la mise en œuvre et les ordonnances et autres autorégulations, en passant par les questions pratiques, ont continué à solliciter la taskforce KORECO en 2020. Il convenait dans ces projets de prendre position, de mener des discussions également sur des questions d'interprétations juridiques, et enfin de maintenir dans une mesure raisonnable les charges de mise en œuvre pour les banques régionales. Cela vaut également pour la loi sur le blanchiment d'argent, même si la révision de celle-ci se fait attendre au Parlement. D'autre part, de plus en plus de discussions juridiques s'imposent sur le progrès technologique. Par exemple, l'évolution également avec la loi DLT (Distributed Ledger Technology) adoptée par le Parlement en septembre 2020, n'épargne pas les banques de détail. Et la réglementation du développement durable prépare déjà de nouveaux défis pour la taskforce KORECO.

Lead taskforce: Pascal Baumgartner, Banque Valiant SA

Taskforce Private Banking de l'ABRS

En 2020, comme l'année précédente, l'accent a été mis sur les affaires transfrontalières et, en particulier, sur le défi de l'accès au marché européen. Des thèmes supplémentaires étaient la Sustainable Finance, l'échange automatique de renseignements et les gestionnaires de fortune externes. Dans ce contexte, aucun nouvel aspect du Private Banking intéressant les banques régionales n'a été identifié et, par conséquent, aucun traitement n'a été poursuivi au sein de la taskforce; le lancement de la LSFin est traité par la taskforce KORECO. Mais il reste important pour l'ABRS d'être au courant des développements susceptibles d'impliquer des incidences réglementaires dans le pays. Cela devrait être le cas dans les années à venir en ce qui concerne la durabilité, qui revêt une importance et une dynamique croissantes.

Lead taskforce: Michael Steiner, acrevis Bank AG

Taskforce STEKO (Fiscalité) de l'ABRS

L'année 2020 a été marquée par la réforme de l'impôt anticipé. Bien que le résultat de la procédure de consultation d'admission était très controversé, le Conseil fédéral a décidé le 11 septembre 2020 de ne maintenir l'impôt anticipé que sur les avoirs détenus par des personnes physiques auprès des banques en Suisse. Depuis lors, l'ASB est en interaction intensive avec l'Administration fédérale des contributions. L'objectif est de résoudre les problèmes techniques de manière anticipée lors de la mise en œuvre du projet de réforme de manière si possible axée sur la pratique, en particulier concernant les clients étrangers (détermination du statut et son changement, traitement de récupération d'impôts anticipés associée), afin d'influer sur le message du Conseil fédéral.

Une autre priorité a été accordée au traitement fiscal des corrections de valeur pour les risques de défaillance. À cet égard, l'administration fiscale du canton de Zurich a donné un préavis concernant un changement de pratique qui concerne en particulier les banques régionales. Malgré un engagement important dans le cadre de l'ASB, le changement de pratique envisagé semble incontournable. L'ABRS s'efforcera d'obtenir une période transitoire appropriée.

Lead taskforce: Christian Heydecker, Clientis SA

Taskforce Prévoyance de l'ABRS

La taskforce Prévoyance a principalement abordé la motion Ettlin visant à permettre un rachat dans le pilier 3a. La motion a été adoptée par le Conseil national à l'été 2020, le Conseil des États l'ayant approuvée en 2019. Depuis, le Conseil fédéral examine sa mise en œuvre éventuelle et l'Association prévoyance suisse est sur le point d'élaborer une variante à soumettre à l'autorité. L'une des questions fondamentales est la détermination et la vérification du potentiel de rachat. La taskforce a évalué les premières variantes de mise en œuvre et s'est engagée en faveur de règles simples non tributaires de la création d'une nouvelle organisation administrative. Le sujet figurera également à l'ordre du jour l'année suivante.

Lead taskforce: Daniel Friedli, Entris Banking SA

Membres des taskforces (état au 1er février 2021)

TF BIKO (Formation)

Franziska Amstutz, Banque Valiant SA
Nando Gasser, Clientis SA
Remo Gerber, BS Bank Schaffhausen AG
Ursula Gomez, acrevis Bank AG
Patrizia Seifert, Bank Linth LLB AG
Isabelle Stalder, Bernerland Bank AG
Stefan Stucki, Entris Banking SA

TF Garantie des dépôts

Raffael Goldenberger, Entris Banking SA
Serge Laville, Banque Valiant SA
Daniel Reusser, Bank EKI Genossenschaft
Martin Vogler, Banque Valiant SA

TF FKD (Numérisation)

Mona Brühlmann, acrevis Bank AG
Andrew Burrows, Hypothekarbank Lenzburg AG
Caesar Gfeller, Entris Banking SA
Claudio Gisler, WIR Bank Genossenschaft
Anja Lambinus, Clientis SA
Christoph Wille, Banque Valiant SA

TF FKSF (Sustainable Finance)

Michael Elsaesser, Bernerland Bank AG
Marlène Frey, Bank Linth LLB AG
Martin Grünenfelder, AEK Bank 1826 Genossenschaft
Reto Huenerwadel, Hypothekarbank Lenzburg AG
Tobias Kurz, Banque Valiant SA
Fabian Schaefer, Bank Thalwil Genossenschaft

TF Marché immobilier

Martin Kaindl, Bank Linth LLB AG
Ivo Peyer, Clientis Sparcassa 1816 Genossenschaft
Christian Pletscher, Hypothekarbank Lenzburg AG
Beat Schneeberger, Banque Valiant Bank SA
Kurt Stauffer, Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft
Bettina Wüest, Bernerland Bank AG

TF KFR (Réglementation des marchés financiers et présentation des comptes)

Rolf Bohnenblust, Hypothekarbank Lenzburg AG
Hanspeter Kaspar, Banque Valiant SA
Monika Lüdy, Entris Banking SA
Matthias Montani, Banque Valiant SA
Daniel Reusser, Bank EKI Genossenschaft
Daniel Sommer, Spar- und Leihkasse Bucheggberg AG

TF KORECO (Droit et Compliance)

Pascal Baumgartner, Banque Valiant SA
Claudia Bär, Bank Linth LLB AG
Tamara Bühlmann, acrevis Bank AG
Mattia Carugo, Clientis SA
Nando Gasser, Clientis SA
Stefan Graf, Entris Banking SA
Mirela Peka, Banque Valiant SA

TF Private Banking

Reto Ammann, Regiobank Solothurn AG
Mark Frehner, Bank EEK AG
Daniel Meier, Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
Marc Praxmarer, Banque Valiant SA
Luc Schuurmans, Bank Linth LLB AG
Michael Steiner, acrevis Bank AG
Marco Zörner, Sparkasse Schwyz AG

TF STEKO (Fiscalité)

Roger Auderset, Clientis SA
Samuel Bolliger, Banque Valiant SA
Christian Heydecker, Clientis SA
Patrick Schwarz, acrevis Bank AG
Beat Stöckli, Ersparniskasse Schaffhausen AG

TF Prévoyance

Daniela Bürki, Bank SLM AG
Daniel Campi, Clientis Bank Aareland AG
Franz Feller, Hypothekarbank Lenzburg AG
Daniel Friedli, Entris Banking SA
Beat Kauer, Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft
Martin Koller, Banque Valiant SA
Monika Krebs, AEK Bank 1826 Genossenschaft
Stefan Scheibli, WIR Bank Genossenschaft

Membres de l’Association

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

Les portraits des directeurs et directeurs de nos banques membres figurent dans l'édition de cette année.

36
37
38
39
40

41
42
43
44
45

46
47
48
49
50

51
52
53
54
55

56
57
58
59

(1) acrevis Bank AG, Michael Steiner **(2) AEK BANK 1826 Genossenschaft,** Markus Gosteli **(3) Alpha RHEINTAL Bank AG,** Reto Monsch **(4) Baloise Bank SoBa AG,** Jürg Ritz **(5) Bank Avera Genossenschaft,** Rolf Zaugg **(6) Bank BSU Genossenschaft,** Peter Germann **(7) Bank EEK AG,** Daniel Pfanner **(8) Bank EKI Genossenschaft,** Felix Hofstetter **(9) Bank Gantrisch Genossenschaft,** Daniel Hauert **(10) Bank in Zuzwil AG,** Dominik Keller **(11) Bank Leerau Genossenschaft,** Stefan Züsli **(12) Bank Linth LLB AG,** David B. Sarasin **(13) Bank SLM AG,** Daniel Sterchi **(14) Bank Sparhafen Zürich AG,** Reto Kyburz **(15) Bank Thalwil Genossenschaft,** Sandro Meichtry **(16) BANK ZIMMERBERG AG,** Oliver Jaussi **(17) BBO Bank Brienz Oberhasli AG,** Gerold Baumgartner **(18) Bernerland Bank AG,** Michael Elsaesser **(19) Bezirks-Sparkasse Dielsdorf Genossenschaft,** Dominic Böhm **(20) Burgergemeinde Bern, DC Bank, Deposito-Cassa der Stadt Bern,** Sacha Ammann **(21) Burgerliche Ersparniskasse Bern, Genossenschaft,** Roland Moser **(22) Caisse d'Epargne de Nyon société coopérative,** Antonio Circelli **(23) Clientis AG,** Andreas Buri **(24) Clientis Bank Aareland AG,** Hansjörg Gloor **(25) Clientis Bank im Thal AG,** Roger Hochuli **(26) Clientis Bank Oberaargau AG,** Stefan Wälchli **(27) Clientis Bank Oberuzwil AG,** Adrian Müller **(28) Clientis Bank Thur Genossenschaft,** Jakob Frischknecht **(29) Clientis Bank Toggenburg AG,** Andreas Fässler **(30) Clientis Biene Bank im Rheintal Genossenschaft,** René Bognar **(31) Clientis BS Bank Schaffhausen AG,** Lorenz Laich **(32) Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA,** Rémy Defilippis **(33) Clientis EB Entlebucher Bank AG,** Alfons Schmid **(34) Clientis Spar- und Leihkasse Thayngen AG,** Andreas Pally **(35) Clientis Sparcassa 1816 Genossenschaft,** Marcel Melliger **(36) Clientis Sparkasse Oftringen Genossenschaft,** Daniel Studer **(37) Clientis Sparkasse Sense,** Ivan Brügger **(38) CREDIT MUTUEL DE LA VALLEE SA,** Joël Augsburger **(39) Entris Banking AG,** Jürg Gutzwiller **(40) Ersparniskasse Affoltern i.E. AG,** Christoph Müller **(41) Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft,** Kurt Stauffer **(42) Ersparniskasse Schaffhausen AG,** Beat Stöckli **(43) ESPRIT Netzwerk AG,** Bernhard Fässler **(44) GRB Glarner Regionalbank Genossenschaft,** Roman Elmer **(45) Hypothekarbank Lenzburg AG,** Marianne Wildi **(46) Leihkasse Stammheim AG,** Michael Tanner **(47) Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG,** Duri Prader **(48) Regiobank Männedorf AG,** André Häberling **(49) Regiobank Solothurn AG,** Markus Boss **(50) SB Saanen Bank AG,** Jürg von Allmen **(51) Spar- und Leihkasse Bucheggberg AG,** Thomas Vogt **(52) Spar- und Leihkasse Frutigen AG,** Daniel Schneiter **(53) Spar- und Leihkasse Wynigen AG,** Erich Pfister **(54) Spar+Leihkasse Riggisberg AG,** Daniel Müller **(55) Sparkasse Schwyz AG,** Heinz Wesner **(56) Valiant Bank AG,** Ewald Burgener **(57) VZ Depotbank AG,** Marc Weber **(58) WIR Bank Genossenschaft,** Bruno Stiegeler **(59) Zürcher Landbank AG,** Hans-Ulrich Stucki

Conseil d'administration

La photo de groupe traditionnelle du Conseil d'administration est remplacée cette année par une capture d'écran prise à l'occasion de l'une de ses séances. Depuis la gauche en haut: Peter Ritter, Ewald Burgener, Jürg Ritz, Christian Heydecker, Jürg Gutzwiller, Markus Boss, Michael Steiner, Rolf Zaugg, David Sarasin, Markus Gosteli, Marianne Wildi.

Secrétariat

Jürg de Spindler
Directeur

Manuela Kohler
Assistante de la Direction

Nick Binggeli
Assistant de la Direction

Impressum

Éditeur et rédaction
Verband Schweizer Regionalbanken
Association des banques régionales suisses
Mattenstrasse 8, 3073 Gümligen
www.regionalbanken.ch

Concept et réalisation
Schmucki Agentur für Kommunikation AG, Uster, www.schmucki.swiss

Traduction
Denis Fournier, Martigny, www.webmaistre.ch

Photos
Ben Zurbriggen, Bienne, www.ben-zurbriggen.ch
Pascale Amez, Berne, www.pascaleamez.ch

Avril 2021

Verband Schweizer Regionalbanken
Association des banques régionales suisses
Mattenstrasse 8
3073 Gümligen

www.regionalbanken.ch